



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 3.12, 3.4

Numéro de la demande : 2014-3457
Demande : Ajouts ou modifications sur les étiquettes du produit – Nouveau site ou nouvelle culture hôte
Ajouts ou modifications sur les étiquettes du produit – Méthode d'application
Produit : Fongicide TILT 250E
Numéro d'homologation : 19346
Matière active (m.a.) : Propiconazole
Numéro de document de l'ARLA : 2462172

Objet de la demande

La présente demande vise à modifier l'étiquette du fongicide Tilt 250E en ajoutant une allégation de suppression de la cercosporiose (*Cercospora beticola*) et de l'oïdium (*Erysiphe polgoni*) sur les betteraves à sucre.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour la présente demande.

Évaluations des risques pour la santé

Des évaluations des risques pour la santé humaine ont été réalisées concernant l'exposition au fongicide Tilt 250E de Syngenta Canada des préposés au mélange, au chargement, au traitement et des travailleurs qui retournent sur les lieux du traitement après l'application sur les betteraves à sucre. Aucun risque préoccupant n'est envisagé à la condition que tous les énoncés, mises en garde et instructions figurant sur l'étiquette soient respectés.

Des données sur les résidus préalablement examinées, qui provenaient d'essais en champ et d'études sur la transformation menés sur des betteraves à sucre (racines et fanes) concernant le propiconazole, ont été réévaluées dans le cadre de cette demande. Les résidus de propiconazole ne devraient pas dépasser les LMR actuellement établies sur les racines de betteraves à sucre et les mélasses de betteraves à sucre après deux applications foliaires de TILT 250E sur les betteraves à sucre. Par conséquent, l'exposition alimentaire à la betterave à sucre et aux fractions transformées à la suite d'un traitement au fongicide TILT 250E ne posera de risque inacceptable pour aucun sous-groupe de population, notamment les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Évaluation environnementale

L'utilisation du fongicide Tilt 50E sur les betteraves à sucre correspond aux utilisations actuellement approuvées sur diverses cultures agricoles.. Par conséquent, aucune augmentation de l'exposition dans l'environnement n'est prévue, et la caractérisation du risque pour l'environnement est incluse dans l'évaluation des risques pour l'environnement établis pour le propiconazole. Les risques sur le plan de l'environnement sont atténués par les mentions environnementales actuelles et les zones tampons indiquées sur l'étiquette du produit.

Évaluation de la valeur

Les données sur l'efficacité tirées de cinq essais ont montré la suppression de la cercosporiose sur les betteraves à sucre à diverses doses d'application. Selon les données sur l'efficacité fournies à l'appui d'une homologation en situation d'urgence, on a conclu que l'allégation de suppression de la cercosporiose sur les betteraves à sucre à une dose de 500 ml/ha pouvait être appuyée.

Des renseignements sur la valeur ont été présentés à l'égard de l'allégation de suppression du blanc sur les betteraves à sucre sous la forme d'une justification et d'un historique des usages à des fins agricoles. Selon les renseignements sur la valeur fournis, l'allégation de suppression du blanc (sp. *Erysiphe*) sur les betteraves à sucre à une dose de 500 ml/ha peut être appuyée.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé son évaluation des renseignements fournis et les juge suffisants pour justifier l'extension de l'étiquette du fongicide Tilt 250E.

References

List of Studies/Information Submitted by Registrant

PMRA Document Number	Reference
2451098	2014, Value Summary, DACO: 10.1
2451099	2014, Use History, DACO: 10.2.4
1603198	1998, Efficacy data 1, DACO: 10.2.3.3(D)
1603199	1996, Efficacy data 2, DACO: 10.2.3.3(D)
1603200	1997, Efficacy data 3, DACO: 10.2.3.3(D)
1603201	1996, Efficacy data 4, DACO: 10.2.3.3(D)
1603202	1997, Efficacy data 5, DACO: 10.2.3.3(D)

Additional information

PMRA Document Number	Reference
2581111	Sharma, I.M., Field evaluation of fungicides for post-infection control of powdery mildew of sugarbeet, Indian Phytopathology 1991 Vol.44 No. 1 pp. 133-134 ISSN 0367-973X, DACO: 10.2.3.3
2581113	Raid, R.N., Evaluation of fungicides for control of powdery mildew and common rust on snap beans, Spring 2005, F&N Tests Vol 61:V085, DACO: 10.2.3.3
2581117	McReynolds, B., G. Koskela, Evaluation of Headline for control of rust and powdery mildew of mint, 2003, F&N Tests Vol 59:V103, DACO: 10.2.3.3
2581139	Thevenot, E., J. Robbins, G. Klingaman, R.D. Cartwright, Evaluation of fungicides and biorational products for control of powdery mildew of phlox, 2001, F&N Tests Vol 59:0T031, DACO: 10.2.3.3
2581143	European and Mediterranean Plant Protection Organization, EPPO Standards - Guidelines on good plant protection practice - beet - PP 2/13(1) English, DACO: 10.6

ISSN : 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.